

# Mise en place de l'Agence française pour la biodiversité

19 janvier 2017 (mis à jour le 26 janvier 2017) - Eau et biodiversité

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mise-en-place-de-l-](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mise-en-place-de-l-Agence.html?utm_source=France+Environnement+Energie&utm_campaign=168db9cd4c-EMAIL_CAMPAIGN_2017_01_12&utm_medium=email&utm_term=0_c4682c3ae-168db9cd4c-204558689)

[Agence.html?utm\\_source=France+Environnement+Energie&utm\\_campaign=168db9cd4c-](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mise-en-place-de-l-Agence.html?utm_source=France+Environnement+Energie&utm_campaign=168db9cd4c-EMAIL_CAMPAIGN_2017_01_12&utm_medium=email&utm_term=0_c4682c3ae-168db9cd4c-204558689)

[EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2017\\_01\\_12&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_c4682c3ae-168db9cd4c-204558689](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mise-en-place-de-l-Agence.html?utm_source=France+Environnement+Energie&utm_campaign=168db9cd4c-EMAIL_CAMPAIGN_2017_01_12&utm_medium=email&utm_term=0_c4682c3ae-168db9cd4c-204558689)

*Un an jour pour jour après la présentation du texte de loi par Ségolène Royal au Sénat le 19 janvier 2016, et de son vote à l'unanimité, Ségolène Royal et Barbara Pompili mettent en place l'Agence française pour la biodiversité, dont Hubert Reeves est le Président d'honneur.*

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé l'agence française pour la biodiversité qui est opérationnelle depuis le 1er janvier 2017.

## **Les principales missions de l'Agence française pour la biodiversité concernent tous les milieux, terrestres, aquatiques et marins :**

- > préservation, gestion et restauration de la biodiversité.
- > développement des connaissances, des ressources, des usages et des services écosystémiques attachés à la biodiversité.
- > gestion équilibrée et durable des eaux.
- > appui scientifique, technique et financier aux politiques publiques et privées, y compris > le soutien aux filières des croissances verte et bleue.
- > lutte contre la biopiraterie.
- > collecter des données et les rendre accessibles.
- > piloter des programmes d'études ou de recherches.
- > donner un appui technique aux services de l'État et aux collectivités.
- > accompagner les acteurs socio-économiques (centre de ressources).

Dans ce cadre, Ségolène Royal a donné un plan de travail immédiat à l'Agence française de la biodiversité :

## **Généralisation des sciences participatives avec :**

- La création du portail 65 millions d'observateurs (à laquelle le ministère contribue à hauteur de 200 000 euros).
- Généralisation de l'offre de service de Vigie nature école pour toutes les écoles.
- Création de 8 nouvelles aires marines éducatives en 2017.
- Appui à la réalisation de 500 nouveaux Atlas de biodiversité communale (ABC), avec un objectif de 10 % des communes des TEPCV.

## **Biodiversité marine, démarches exemplaires**

- Restauration d'un site Natura 2000 au large de Saint-Raphaël par l'enlèvement d'un récif artificiel en pneus immergés dégradés et sa reconstruction.
- Développement des mouillages écologiques dans les parcs naturels marins.
- Généralisation du dispositif d'évitement des collisions entre les navires et les cétacés en Méditerranée.
- Recensement des Mammifères marins et autre Mégafaune pélagique par Observation Aérienne aux Antilles (programme REMMOA).

## Soutien au plan France Terre de pollinisateurs

- Publication aujourd'hui du Guide communal Zéro pesticide et campagne nationale « Terre saine » du ministère.
- Expertise sur les alternatives aux pesticides, dont les néonicotinoïdes, pour permettre d'accélérer leur mise sur le marché.
- Mise en place d'un réseau de référence sur le lien entre le climat et la biodiversité grâce aux programmes des parcs nationaux : « lacs sentinelles » et « alpages sentinelles ».

## Lutte contre les pollutions de l'eau dans les zones de captage

- Mise en place d'un centre de référence pour s'assurer de l'efficacité des actions. Ce centre mettra à disposition des élus, professionnels, associations et usagers l'expertise nécessaire.

## Application de l'Accord de Paris sur le climat

Ségolène Royal demande à l'agence de lui faire des propositions pour rapprocher les 3 conventions issues du Sommet de la Terre à Rio en 1992 (biodiversité, climat et lutte contre la désertification).

La Ministre a indiqué que l'agence sera associée aux deux grandes initiatives internationales qu'elle a prise pour les semaines qui viennent :

- *La conférence Méditerranée qui se tient à Paris le 23 février.*

La conférence des pays membres de la convention de Carthagène pour la protection de la mer des Caraïbes, accueillie par Ségolène Royal en Guyane du 13 au 17 mars.

**Avec un budget de 225 millions d'euros, l'Agence française pour la biodiversité est une première mondiale qui conforte le rôle leader de la France pour le climat et la biodiversité.**